

Moulin à plâtre famille Jean



mars 2024

Le Mot du Maire

Chères Massogiennes et chers Massogiens,



Dans cette nouvelle édition de notre bulletin municipal, je souhaite mettre l'accent sur la communication et mon souhait de vous faire partager le quotidien de notre commune en modernisant les outils destinés à vous informer aussi bien sur les démarches administratives, que sur la vie du village.

Pour cela, la commune s'est équipée d'une borne numérique tactile qui sera disponible en libre-service et qui sera en place au mois d'avril, à côté du panneau d'affichage de la mairie.

C'est aussi un nouveau site internet beaucoup plus fonctionnel et moins couteux, qui verra le jour au mois de mai.

Cette période, à mi-parcours du mandat municipal, sera l'occasion pour mon équipe et moi de revenir vers vous pour un point d'étape sur le chemin parcouru depuis plus de 3 ans à votre service.

En tant que maire, je suis particulièrement attachée au devoir de transparence et à celui de rendre des comptes aux citoyens que vous êtes.

Je tiens donc à partager avec vous ce bilan à mi-chemin de notre mandature et quoi de mieux que de vous rencontrer pour échanger avec vous sur la mise en œuvre de nos engagements et sur les nouveaux projets qui ont émergé au fur et à mesure de nos réflexions.

Donner un sens à nos actions au quotidien pour améliorer la vie au village et faire aboutir nos projets par des réalisations pérennes pour assurer l'avenir de celui-ci.

C'est pourquoi avec l'ensemble des membres du conseil municipal, je vous invite à une rencontre citoyenne le vendredi 26 avril 2024 à 18h 30 à la salle des fêtes du village pour échanger avec vous sur nos actions et nos projets à venir. Ce moment d'échange sera l'occasion de partager le verre de l'amitié.

Bien à vous.

Isabelle SIAU

Maire de la commune de Mas Saintes Puelles

Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi : 8h - 12h
13h30 - 14h30
Mardi : 8h - 12h
13h30 - 14h30
Mercredi : 8h - 12h
16h - 19h
Jeudi : 8h - 12h
13h30 - 14h30
Vendredi : 8h - 12h

Tel :
04 68 23 17 15

Email :
accueil.mairie@mas-sainte-puelles.fr
mairie@mas-saintes-puelles.fr

Site:
www.mas-saintes-puelles.fr

Horaires d'ouverture de l'agence postale

Lundi : 8h30 - 11h30
Mardi : Fermé
Mercredi : 16h - 18h45
Jeudi : Fermé
Vendredi : 8h30 - 11h30

Tel:
04 68 23 84 99



Les moulins à plâtre

Dans tout le Lauragais et à Mas Saintes Puelles, on connaît bien les moulins fariniers mais savez-vous qu'il y avait dans notre village des moulins à plâtre entre 1788 et 1938 :

- 2 situés au Fournayrac (Famille Cazaneuve)
- 1 près de la gare (Famille De Capella)
- 1 au lieu-dit La Plâtrière (Famille Jean)

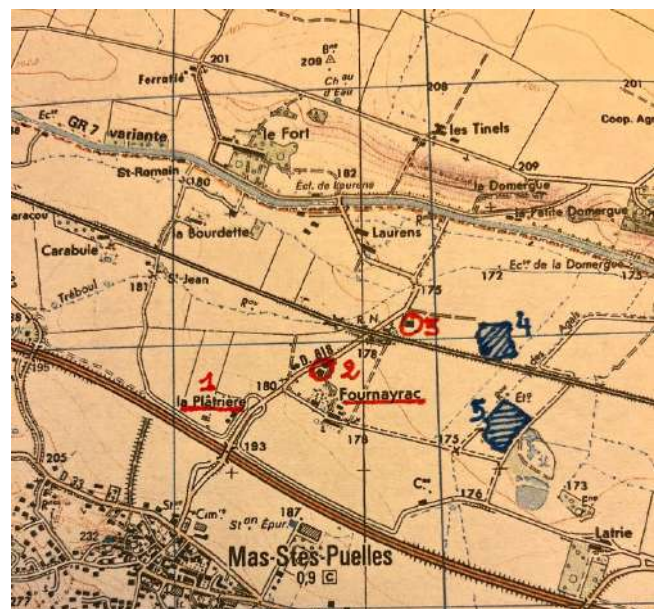
Ces moulins étaient munis d'ailes Berton inventées au XIX^{ème}, elles étaient composées de planches de bois (11 par ailes) supportées par des verrous qui formaient un parallélogramme dont la déformation permettait d'offrir une surface variable au vent et dont le réglage pouvait s'effectuer à l'aide d'un mécanisme à l'intérieur du moulin. Plus besoin de grimper le long des ailes pour régler la surface des toiles en fonction du vent, avec les risques d'accident qui pouvaient en découler.

Ces moulins entraînaient tout le mécanisme de l'usine ainsi que de grosses meules. Celles-ci servaient à broyer le gypse cuit au préalable dans des fours entre 1500°C et 2000°C pour enlever l'eau avant de le transformer en plâtre. Le gypse était extrait des carrières situées à proximité des usines, au niveau des deux actuels lacs de pêche de chaque côté de la voie ferrée.

Les sacs de plâtre (50 kg) étaient expédiés par barque sur le Canal de Midi depuis l'embarcadere. A partir de 1855, ils furent acheminés par train depuis la gare du Mas, ce mode de transport étant plus rapide.

Ce travail de transformation qui était très pénible : bruit infernal, poussière et charges lourdes, nécessitait une main d'œuvre importante. De fait, à cette époque, la population du village comptait jusqu'à 1200 habitants.

Ces usines à plâtre ont cessé leurs activités lors de la première guerre mondiale, seule l'usine de la Plâtrière a repris jusqu'en 1938.



Informations municipales

Cérémonie du 11 novembre

Pour le 105ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, les massogiens fidèles à ce devoir de mémoire sont venus nombreux assister à la cérémonie qui s'est déroulée devant le monument aux morts en présence de Mme le maire entourée des adjoints et conseillers municipaux et du porte drapeau Louis.



Un bel hommage a été rendu aux soldats morts pour la France avec la lecture du discours officiel par Mme le maire qui a tenu à honorer également les infirmières intervenant près des zones de combat. Des élèves ont lu des lettres de poilus à leur famille, relatant leurs dures conditions de vie et la chorale a entonné la Marseillaise.



Cérémonie des vœux

Vendredi 19 janvier, Mme le maire a présenté ses vœux à la population comme le veut la tradition et a mis à l'honneur la chorale qui fête ses 30 ans cette année. C'est donc un chant interprété par une quinzaine de choristes qui a introduit la cérémonie. Puis un diaporama a retracé les principaux moments et réalisations de l'année écoulée.

Après les remerciements à tous les acteurs de la vie du village, les agents municipaux, les conseillers, les associations et tous les bénévoles, Isabelle Siau a invité toute l'assemblée à échanger autour d'un bon buffet préparé par Johanna July.

Un moment de partage particulièrement apprécié !



Inauguration des travaux de voirie et de la chaudière

Vendredi 31 mai 2024 à partir de 18h30 aura lieu l'inauguration des travaux de voirie de la rue des Déportés et de la sécurisation de la RD 33 au niveau de l'arrêt de bus ainsi que la mise en service du réseau de chaleur alimenté par une chaudière à granulés de bois.

Tous les massogiens sont conviés à cette manifestation en présence des élus, des partenaires financiers et des représentants des entreprises concernées.

Après les discours et la coupe symbolique du ruban, nous nous retrouverons autour d'un buffet pour un moment plus convivial.

Le lieu du rendez-vous sera communiqué sur l'invitation qui vous sera adressée.

Réunion citoyenne

Mme le maire et l'ensemble du Conseil municipal vous invitent à une réunion citoyenne le vendredi 26 avril à partir de 18h30 à la salle des fêtes.

Elle sera l'occasion de faire un point d'étape sur le chemin parcouru depuis le début de cette mandature et d'échanger sur les projets à venir.

Cette rencontre sera l'occasion de partager le verre de l'amitié.

Cimetières : procédure de reprise des concessions abandonnées

Depuis le 15 janvier 2024, une procédure de reprise des concessions à l'état visuel d'abandon est engagée dans les deux cimetières communaux de Mas Saintes Puelles.

La liste des concessions faisant l'objet de cette procédure est consultable à la mairie et à l'entrée des cimetières. Si une remise en bon état de propreté est constatée durant l'année, la procédure de reprise est annulée.

Élections européennes 2024

Le 9 juin 2024, les électeurs choisiront une liste de 81 députés qui siégeront au parlement européen pour cinq ans. Il n'y aura qu'un seul tour (suffrage universel direct à un tour). Le bureau de vote sera à la salle des fêtes de 8h à 18h.

Pour voter, la carte électorale n'est pas obligatoire, munissez-vous d'une pièce d'identité en cours de validité ou périmée.

L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 3 mai en se déplaçant à la mairie et jusqu'au 1er mai en faisant la démarche en ligne. Pour les jeunes qui atteignent 18 ans, ils sont inscrits d'office sur la liste électorale de leur commune de résidence. Vous pouvez vérifier que vous êtes bien inscrit sur le portail service-public.fr

Concernant les procurations, la démarche est à effectuer une semaine avant le scrutin sur le site maprocuration.gouv.fr. A noter qu'il n'y a plus besoin de se rendre à la gendarmerie pour valider comme c'était le cas jusqu'à présent.

Démographie

Naissances

Lydia SAFFON DJELLALI 02/10/2023

Lucas DEMOLIN MOISSENET
02/11/2023

Ilyana SATGE 08/11/2023

Lola MENEZ 31/12/2023

Loïs MONIER 12/02/2024

Louis BASTIEN 02/03/2024

Les avis concernant la démographie ne peuvent être publiés qu'avec l'accord de la famille.

Travaux, bâtiments, voirie et sécurité

Toit de l'église

Des infiltrations d'eau ont endommagé le fond de l'église ce qui a nécessité des travaux d'étanchéité de la toiture par l'entreprise individuelle ELC. Coût : 2966 €.

La remise en état des voûtes en plâtre et la peinture au fond de l'église ont été réalisées en interne par René Gallard, conseiller municipal.



Éclairage



Pour alléger la facture d'électricité, les éclairages extérieurs des écoles, du foyer, de l'église et des moulins ainsi que la place A. Monier ont été équipés en leds. L'installation a été faite par les employés communaux. Coût : 0€ grâce à un dispositif européen de réduction des dépenses énergétiques.

L'entreprise Robert a changé les deux candélabres devant le foyer. Coût : 2907 €.

Les poteaux de la rue du Levant vont être remplacés dans le courant du mois de mars. Coût : 8711 €

Portes

Deux portes ont été changées par l'entreprise Vitralu, une porte extérieure d'accès à la cantine et une porte intérieure à l'accueil de la mairie. Coût : 5314 €

Auto-laveuse

Pour le nettoyage du sol de la salle des fêtes, achat d'une auto-laveuse . Coût : 4628 €

Fossés

Pour éviter les coulées de boue sur la chaussée, l'entreprise Vallez a recalibré les fossés chemin du Colombier et chemin de l'Obit. Coût : 2394 €

Élagage

Comme tous les trois ans, l'élagage des platanes des places A.Monier, du Presbytère et des Platanes a lieu en mars ainsi que l'abattage de deux arbres creux . Coût : 9180 €

Signalisation

Pose de panneaux d'interdiction à tous les véhicules motorisés au départ des chemins de randonnée, de route inondable chemin de l'Obit et de chaussées glissantes. Coût : 2555 €

Peinture

Réfection du mur mitoyen à la mairie en vue de la pose du panneau informatif interactif.



Urbanisme et environnement

Tri des biodéchets

Depuis le 1er janvier 2024, les déchets fermentescibles ne doivent plus être jetés dans les sacs noirs pour réduire le volume des déchets à incinérer ou à enfouir.

Pour les particuliers de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois qui possèdent un jardin, des composteurs individuels sont disponibles au SMICTOM Ouest Audois à Fendeille. Une participation de 20€ sera demandé pour un composteur en bois. Le compost produit servira à amender la terre du jardin.

Pour les particuliers qui n'ont pas de jardin, ils pourront bientôt utiliser un composteur partagé mis en place par le COVALDEM 11 dans la commune. Une information sera donnée au moment de la mise en place.

Lotissement La Chamoise 2ème tranche



Les fouilles archéologiques sont en cours jusqu'au 31 mars, un rapport sera remis en mairie à l'issue de cette campagne.

Les travaux de terrassement de la 2ème tranche du lotissement de La Chamoise pourront commencer avant l'été.

Inventaire des chemins de la commune



La municipalité s'est dotée d'un outil numérique pour visualiser tous les chemins de la commune avec Géoportis.

Un travail d'inventaire a été nécessaire et réalisé par Pierre Monod, Alain Pélissier et Jean Claude Naudinat.

Rappel : brûlage des végétaux, c'est NON !



D'après l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental type, l'interdiction est rappelée dans la circulaire du 18/11/2011 : il est interdit de brûler les végétaux

secs ou humides que ce soit à l'air libre ou dans un incinérateur tout au long de l'année.

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée (art. 131-13 du nouveau code pénal).

Vous pouvez les porter à la déchetterie à raison d'1m3 par jour, vous avez également la possibilité de demander le passage du camion de la mairie une fois par an à condition de le charger.

Tonte de la pelouse

Tondre la pelouse est une activité réglementée par des plages horaires afin de ne pas déranger la tranquillité de votre voisinage.

Semaine : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche : de 10h à 12h

Merci de respecter ces heures pour le bien vivre ensemble !

AG Association des Communes du Canal du Midi

Samedi 10 février a eu lieu l'Assemblée générale de l'Association des Communes du Canal des deux mers à laquelle notre commune est adhérente. L'AG s'est tenue au Château Bonrepos-Riquet pour célébrer les 30 ans de l'association et un arbre a été planté dans le parc pour l'occasion.



Après une conférence sur Pierre Paul Riquet, la présidente Marie-Hélène Mayeux Bouchard a présenté le rapport moral et financier, elle a rappelé l'objectif qui est d'associer les communes à la gouvernance du Canal. Plus il y aura de communes adhérentes, plus elles compteront dans les décisions prises pour son entretien et son aménagement.

L'abattage des platanes dans le cadre de la lutte contre la propagation du chancre coloré est en cours entre l'écluse du Roc et l'écluse de La Planque. Le chemin de halage ne peut plus être emprunté, ni à pied, ni à vélo, durant la période d'abattage.

Vie du village, patrimoine et culture

Zoom sur les décorations de Noël !



Grâce à la motivation et au dynamisme des bénévoles avec l'aide des employés du service technique, un atelier créatif a vu le jour afin de réaliser de nouvelles décorations de Noël pour embellir notre village.

De cet atelier est sorti entre autres un calendrier de l'avent composé de 25 boîtes confectionnées de matériaux de récupération. Déposées chaque jour entre le 1er et le 25 décembre à différents endroits du village, elles ont fait l'objet d'une véritable chasse au trésor ! Les personnes qui ont eu la chance et le bonheur de les trouver, les ont ramenées à la mairie où une surprise les attendait.

Tous nos remerciements à ceux qui se sont impliqués pour toutes les animations de ces fêtes de fin d'année, sans oublier Fifi, notre petite elfe farceuse ! Rendez-vous l'année prochaine !



Fête locale

Très bon cru pour le bilan de la fête du village qui s'est déroulée du 5 au 8 octobre 2023 avec une très bonne participation au concours de belote : 49 équipes inscrites. Les deux repas sont toujours bien appréciés : 290 personnes au repas moules-frites du vendredi soir et 129 pour la mounjetado du dimanche midi.

Merci au Comité des fêtes pour l'organisation de ces quatre jours de fête !



Un beau concert de Jazz manouche pour clôturer l'année

Dimanche 17 décembre 2023, les massogiens se sont déplacés nombreux pour un bel après-midi musical. En s'inspirant de la musique de Django Reinhardt, le Belleville Quartet a su captiver l'attention des spectateurs. Et cerise sur le gâteau, Pierre-Marc Perrussel, notre artiste aux mille facettes, a interprété un standard du jazz « All of me » accompagné des musiciens.



Franç succès également pour l'exposition de peintures et de céramiques en présence des artistes : Blanca, Ewa, Christophe, Camille et Stéphane avec lesquels le public a pu échanger.

Education, enfance

Noël à l'école



Comme chaque année, le Père Noël est passé dans chaque classe pour déposer des livres que chaque enfant a pu rapporter à la maison. Malgré ses journées bien chargées, le Père Noël s'est inquiété de savoir si les élèves du Mas étaient sages, respectueux et attentifs, les maîtresses l'ont rassuré en disant que tous faisaient des efforts !

Un goûter offert par la mairie leur a également été distribué.

La fête de Noël s'est prolongée en fin d'après-midi par une porte ouverte pour les parents dans les classes puis un chant collectif entonné par tous les élèves en bonnet rouge en présence du Père Noël. Cette année une conteuse est également venue clôturer cette fête au grand plaisir des enfants.

Côté cantine, Véronique et Christelle ont toujours à cœur de décorer les tables pour le repas de Noël, une attention appréciée des enfants.

Réunion des élus de la commission école et des représentants des parents d'élèves



Mercredi 7 février, Madame le maire et les conseillers de la commission Education ont convié les représentants des parents d'élèves élus de notre école à une rencontre conviviale.

L'occasion d'échanger ensemble sur les manifestations d'ores et déjà organisées par le comité parents dès la rentrée scolaire : à savoir un vide grenier en septembre, la traditionnelle vente de pommes et enfin la vente de sapin de Noël. Les actions à venir : la kermesse en fin d'année scolaire et éventuellement un vide grenier au printemps. Pour toutes les manifestations, le manque de bénévoles se fait sentir surtout pour le rangement, l'appel est lancé !

Nous avons aussi évoqué la baisse de la démographie qui a bien sûr des conséquences sur l'avenir de notre école.

Cette rencontre s'est terminée par le verre de l'amitié accompagné d'une gourmandise préparée par notre nouvelle épicière-traiteuse Johanna July.

Elections des représentants de parents d'élèves

Comme chaque année, avant les vacances de Toussaint, ont eu lieu les élections des délégués de parents d'élèves.

Titulaires : Mmes Prudhom/Lopez, Loubens et Muteau, M.Ottavianoni

Suppléants : Mmes Delwoo, Fasquel et Martinet

Action sociale

Opération brioches 2023



Cette action de solidarité en faveur des personnes handicapées mentales s'est déroulée du 9 au 15 octobre 2023. Une dizaine de bénévoles a circulé dans le village et les écarts pour proposer des brioches au prix fixé à 7€, une permanence était assurée également à la salle des associations.

La somme recueillie et versée à l'Afdaim (association familiale départementale pour l'aide aux personnes handicapées mentales) s'est élevée à 2241€.

Un grand merci à toutes les personnes sensibles à cette opération.

Lutte contre l'isolement des seniors

Si la lutte contre l'isolement des seniors est l'affaire de tous, le département de l'Aude est en première ligne pour l'inclusion des seniors.

En déployant le site ogenie.fr sur l'Aude, le Conseil départemental s'est doté d'un nouvel outil pour lutter contre l'isolement.

Sur cette plateforme en ligne accessible à tous, les seniors ou leur entourage peuvent être aidés pour faire face à une situation de solitude en remplissant un court questionnaire. Une personne de l'Espace senior le plus proche contactera le demandeur pour identifier les besoins et trouver des solutions adaptées.

Si vous êtes témoin dans votre voisinage d'une situation d'isolement d'une personne âgée, prévenez la mairie.

Muscle ton Téléthon !



L'opération « Viens boire un café pour le Téléthon » s'est déroulée comme l'année précédente à la médiathèque du 4 au 8 décembre 2023. C'était l'occasion de se retrouver pour prendre un café ou un thé dans un lieu convivial et de participer pour 2€ à une manifestation solidaire.

Samedi 9 décembre, après la tournée des villages, les cyclos du Lauragais ont partagé un repas à la salle des fêtes en présence d'une trentaine de massogiens. Le comité des fêtes a organisé pour l'occasion un apéritif à 2€ avant le repas. Grâce à ces actions et au repas, la cagnotte de Mas Saintes Puelles est montée à 925€.

Merci à tous les participants et on essaiera de faire mieux l'an prochain!

Colis des aînés

Comme chaque année, les élus sont passés porter un colis aux personnes de plus de 70 ans à l'occasion des fêtes de fin d'année.



Communication

Soyez connectés à votre commune !

Depuis le 1er juillet 2022, la publication électronique devient une formalité et met fin à l'obligation d'assurer l'affichage papier des actes des collectivités territoriales. Ces actes doivent désormais être publiés sous format électronique.

Soucieux d'améliorer la communication, les élus ont souhaité moderniser les outils destinés à informer les administrés tout en conservant les affiches en papier pour une transition en douceur.

Panneau informatif interactif

La municipalité va mettre à disposition du public un panneau informatif tactile à côté du panneau d'affichage de la mairie. Cette borne sera disponible en libre-service tous les jours 24h sur 24 et accessible aux personnes à mobilité réduite.

En plus de fournir des informations utiles, les événements et les actualités à venir, la borne permettra la diffusion de documents et d'informations obligatoires (arrêtés municipaux ou préfectoraux, documents d'urbanisme ...) pour les massogiens.

Avec ce panneau interactif, la mairie se modernise et s'adapte à l'évolution de la société tout en conservant un accueil personnalisé.

Suivez le guide ci-joint pour télécharger l'application « PanneauPocket » sur votre téléphone ou sur votre tablette.



Nouveau site internet

La mairie de Mas Saintes Puelles s'est associée à la Communauté de Communes et à 6 communes voisines pour définir un cahier des charges et lancer un marché public. C'est l'entreprise Synapse qui a été choisie pour la refonte ou la création des sites internet.

Ce groupement nous a permis de négocier un coût beaucoup moins élevé pour l'hébergement et une meilleure maintenance.

Ce nouveau site, en cours d'élaboration, sera disponible fin avril.

Application Panneau Pocket

L'application Panneau Pocket pour téléphones portables permet à tous les administrés de recevoir les notifications des actualités et des alertes. C'est l'information de la mairie qui va vers l'habitant !

Cette application gratuite sans publicité est destinée aux collectivités (mairies, intercommunalités, gendarmeries, écoles ...) pour diffuser les informations et les alertes.

Expo photos « Les portraits de notre village »

Notre exposition photos sur toile imperméable concernant le jardinage, notre patrimoine naturel et culturel arrive à son terme après deux années de présence dans le village. Nous aimerions la renouveler sur un autre thème : portraits de notre village d'hier et d'aujourd'hui afin de rendre hommage aux masogiennes et massogiens.

Apportez vos clichés de bonne qualité en mairie avant le 30 mai.



Le petit mot des rédactrices, Françoise et Marilyne

Nous sommes très heureuses de vous présenter toutes ces nouveautés en matière de communication qui viennent compléter ce traditionnel bulletin municipal. Bonne lecture !

Associations

ACCA

Contact : Matthieu Bayle 06 76 99 81 27

A l'Orée de ...



Deux ou trois balades contées sont prévues durant l'été, les dates seront fixées ultérieurement.

Contact : Thierry De Capella 07 70 70 49 64

Amicale des retraités



Jeudi 15 février l'association a réuni tous ses adhérents pour son Assemblée générale annuelle en présence de Mme le maire Isabelle Siau qui a souhaité une bonne continuation à Marie Claude Bouisset, présidente de l'Amicale.

Le bureau a été reconduit à l'identique et le programme des activités a été donné à tous les participants.

Après la réunion, chacun a pris place à table pour partager le bon millas de Pierrot !

Contact : Marie-Claude Bouisset 06 79 27 33 16

Amicale Saint Pierre Nolasque

Contact : Pierre Anglade 04 68 23 31 05

La carpe massogienne

Lors du Conseil d'administration du 16 janvier la Carpe Massogienne a décidé que le règlement fédéral s'appliquera dorénavant sur l'étang du Fourneyrac.

Les dates de lâcher de truite dans l'étang sont déjà fixées. Les empoissonnements de 50kg chacun ont eu lieu ou auront lieu le 9 février, le 8 et 29 mars, le 12 avril, le 10 mai, le 8 novembre et le 13 décembre.

Il est rappelé que la pêche est interdite sur le plan d'eau le jeudi et le vendredi les semaines de lâchers.

Toutes les informations et règlements sont accessibles sur le guide de pêche 2024 disponible à la mairie du Mas.

Retenez la date du 20 juillet à laquelle aura lieu le concours de pêche. Tous les amateurs peuvent y participer, même les enfants.

Contact : Jean-Marc Sanchez 06 06 55 36 00

FCMAS



L'équipe fanion continue bien le championnat de Départemental 2 (D2) avec une place de leader et vise une accession en Départemental 1 (D1). Cette équipe a été éliminée des deux coupes LOPEZ et FAVRE.

La réserve massogienne est 2ème de leur poule en Départemental 4 (D4) et se prépare elle aussi à une montée à l'étage supérieur en Départemental 3 (D3).

Venez tous encourager nos violets au stade de la Sauzette ou suivez-nous sur les réseaux sociaux : facebook (Fc mas) et instagram (fc_massogien).

Contact : Adeline Palanque 06 17 95 13 45

Passages

Le groupe des fidèles participants aux ateliers d'écriture se retrouve avec bonheur le 1er samedi de chaque mois à la médiathèque du village.

Partage, bienveillance, humour et plaisir de jouer avec les mots !

Contact : Marie-Laure de Capella 06 12 27 09 84

Comité des Fêtes



Voici le programme de l'année 2024 décidé lors de l'AG du 10/02/2024:

- 9 mars : soirée Aligot
- 1er avril : repas de Pâques
- 20 juillet : fête d'été (pêche, pétanque, entrecôte et frites)
- 10, 11, 12 et 13 octobre : fête locale (moules/frites, munjetado, musique, pétanque, belote, food truck)
- A définir : une sortie pour les massogiens et une activité pour les plus petits et peut-être d'autres manifestations....

Nous vous attendons nombreux à tous ces rendez-vous !

Contact : Laurent Fournil 06 72 79 45 57

La Laouseto del Mas

Tous les choristes répètent activement tous les mardis pour préparer le concert événement à l'occasion des 30 ans de l'association.

Tous les massogiens sont invités à y assister Place Antoine Monier samedi 6 juillet à 21h en espérant que le beau temps sera au rendez-vous !

Contact : Nathalie Fabro 06 46 43 45 67

La Piège aux Ecrits (bibliothèque massogienne)

La médiathèque du village ouvre ses portes le mardi et le jeudi de 17h à 19h, le mercredi de 17h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h. Les inscriptions sont gratuites pour tous les massogiens, adultes et enfants. Vous pouvez emprunter une dizaine de documents : livres, CD, DVD pour trois semaines.

Les prochaines soirées jeux sont prévues les vendredis 15 mars, 19 avril, 17 mai et 14 juin à partir de 20h30.

Deux soirées lectures pour échanger autour de vos coups de cœur auront lieu les vendredis 22 mars et 7 juin à 20h30.

Dimanche 3 mars à 16h30, en partenariat avec l'association Maestría de Francis Tropini, un concert de chansons brésiliennes par le Duo Saravah a eu lieu à la salle des fêtes ainsi qu'une exposition de photographies.

Contact : Françoise Peyrouzet 06 38 81 64 57

Union Bouliste

La saison 2023 est maintenant finie. Au niveau du club, l'équipe de première division (il y en a 4) finit deuxième de sa poule de 6 et l'équipe de deuxième division finit première. Ainsi, elles se qualifient pour les finales. L'équipe 1 perd en quart et l'équipe 2 perd en huitième. Le maintien des 2 équipes est acquis pour 2024. Bravo à tous !

La satisfaction vient également des joueurs du club qui se sont illustrés au jeu provençal, un dérivé de la pétanque. En doublettes, Alain Bonifas et Benoit Charrot sont champions de l'Aude (ils l'avaient déjà été en 2019). Au championnat de France fin août à Briançon, ils gagnent la première partie de poule puis échouent à la seconde ainsi qu'en barrage sur le même score de 10 à 11. Dommage....

En triplettes provençal, 3 équipes (sur 79) étaient présentes au championnat de l'Aude. Magali Monier, Jimmy Fernandez et Matéo Pfister ne sortent pas de poule et les deux autres équipes se rencontrent en quart de finale. Alain et Benoit associés à Jean-Luc Charrot l'emportent sur Guy Busson, Marc Ragné et Louis Bareil. Malheureusement, ils perdent ensuite en demi-finale, partie qualificative pour les championnats de France. Mais cette demi-finale leur ouvre les portes du championnat d'Occitanie à Moissac avec 32 équipes qualifiées des treize départements. Et une fois de plus, ils s'inclinent en demi-finale (la « bonne » pour le France) 13 à 10 après avoir été menés 0 à 9. Malgré la déception, ils peuvent être fiers de leur parcours.

Les entraînements pour les jeunes ont repris début septembre tous les dimanches matin au boulodrome de Castelnaudary par le biais de l'école de Pétanque.

Contact : Philippe Naudinat 06 81 93 74 61

Zen Attitude

Depuis la rentrée, l'association propose une nouvelle activité : Entretien corporel et relaxation tous les mardis de 10h à 11h, salle des associations, pour l'amélioration du bien-être général, la gestion du stress et de la concentration, un moment unique de pause pour soi.

Premier cours gratuit et matériel fourni.

L'Asso a fêté ses 10 ans le 7 octobre. Pour l'occasion, porte ouverte à 18h avec des ateliers ludiques pour les petits : thème "le bien-être" au quotidien. Puis apéritif offert par Zen'Attitude dès 19h.

Contact : Corinne Nguyen 06 09 87 68 66



La pause ludique : Les photos insolites !



Où pouvez-vous voir cette croix occitane, ce panneau de signalisation et ce panneau publicitaire ?

La Communauté des communes

Le nouveau siège de la Communauté des communes Castelnaudary Lauragais Audois



Mercredi 20 décembre à 17h, le Préfet de l'Aude Christian Pouget, le sénateur de l'Aude Sébastien Pla et le président de la CCCLA Philippe Greffier ont inauguré le nouveau siège administratif qui se trouve au niveau du rond-point du Parc d'activités Nicolas Appert en présence de nombreux élus et partenaires du territoire.

La cérémonie s'est poursuivie par la visite des locaux et la présentation d'une vidéo des travaux et du déménagement.

Ce bâtiment regroupe les services Eau-assainissement, Urbanisme, Service technique, Ressources humaines et Informatique dont dépendent les 43 communes de la Communauté, ainsi qu'une salle de réunion permettant de recevoir les maires lors des Conseils communautaires.

Transport à la Demande : nouveau service de proximité

A la demande des usagers, la CCCLA propose de nouveaux itinéraires de desserte avec un minibus dans les communes autour de Castelnaudary.

2€ pour un trajet, 4€ pour un aller-retour.

SECTEUR 2 : les communes de FENDEILLE, ISSEL, LABECEDE LAURAGAIS, LASBORDES, LAURABUC, MAS SAINTES PUELLES, MIREVAL LAURAGAIS, SAINT MARTIN LALANDE, SAINT PAPOUL, VERDUN EN LAURAGAIS, VILLEMAGNE, VILLENEUVE LA COMPTAL : 1 ligne dessert l'ensemble de ces communes vers CASTELNAUDARY.

Jours et heures de fonctionnement :

Lundi matin : 1 ligne dessert les communes vers CASTELNAUDARY.

- Ramassage entre 8h30 et 9h15
- CASTELNAUDARY : arrivée à 9h15 - départ à 11h15
- Retour sur les 26 communes entre 11h15 et 12h00

Jeudi après-midi : 1 ligne dessert les communes vers CASTELNAUDARY.

- Ramassage entre 13h00 et 13h45
- CASTELNAUDARY : arrivée à 13h45 - départ à 15h45
- Retour sur les 26 communes entre 15h45 et 16h30

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous inscrire pour obtenir un numéro d'adhérent :

- en ligne sur www.lio.laregion.fr
- par courrier sur le formulaire disponible à la mairie

Avec ce numéro d'adhérent, vous pouvez réserver votre trajet en appelant au 08 05 60 81 00 le vendredi avant 16h pour le lundi matin et le mercredi avant 16h pour le jeudi après-midi.

Un Hair d'Ange



Un Hair d'Ange c'est le nom qu'a choisi Alexia Bonnet, en mémoire de son grand-père, pour son salon de coiffure.

Comme il est agréable de pouvoir se faire coiffer dans son village et les Massogiens ont cette chance depuis que cette jeune maman de deux enfants s'est installée Place des platanes le 5 septembre 2022. Originnaire de la région toulousaine, Alexia a toujours rêvé d'être coiffeuse. Après avoir passé son CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) à Castres, elle travaille pendant huit ans dans un salon de Caraman en tant qu'employée.

Suite à la mutation de son mari, pompier volontaire sur Castelnaudary, elle décide de se lancer et d'ouvrir son propre salon. La commune de Mas Saintes Puelles lui offre cette opportunité !

Heureuse de sa clientèle venue du Mas et des alentours, elle ne regrette pas sa décision de travailler à son compte et seule. Passionnée par son métier, souriante et de bons conseils, notre coiffeuse vous accueille lundi de 9h à 16h, mardi de 9h à 18h, jeudi et vendredi de 8h45 à 18h et samedi de 8h à 13h.

Vous pouvez prendre rendez-vous en ligne sur Planity <https://www.planity.com/un-hair-dange-11400-mas-saintes-puelles> ou par téléphone au 04.68.23.62.38.

Et n'hésitez pas à jeter aussi un œil sur Facebook et Instagram : Hair d'Ange.

Audélices de July



Johanna July, traiteur locavore, a réouvert, pour notre plus grand plaisir, l'épicerie de Mas Saintes Puelles, elle aussi située Place des platanes. Déjà connue sur la commune par ses interventions lors du marché du vendredi mais aussi en tant qu'ancienne Massogienne, elle continue de nous régaler avec ses préparations à base de produits locaux.

Maman de deux enfants, Johanna a toujours été dans la restauration. CAP cuisine, BEP hôtellerie, BAC pro cuisine, les diplômes ne manquent pas. Après avoir tenu une bodéga grâce à sa formation TEX MEX, c'est dans la charcuterie que notre passionnée se professionnalise en travaillant notamment pendant cinq ans chez Reverdy. En 2019, elle se lance à son compte en tant que traiteur. Son local dans la zone industrielle de Castelnaudary n'étant plus adapté face à son succès grandissant, elle recherche un nouveau lieu où développer son talent. C'est dans l'ancienne épicerie de Nicole, qu'elle a bien connue, qu'elle va trouver son bonheur. En effet,

l'épicerie lui offre une nouvelle approche de la clientèle à qui elle propose, en plus des produits courants, de bons plats cuisinés : plateaux cocktail, poisson chaque vendredi, poulet rôti pommes dauphines à l'ancienne chaque dimanche, ... mais aussi des préparations sans gluten et sa spécialité : le mille-feuille !

Dans un souci de mettre en valeur les saveurs d'antan mais sous une forme plus moderne, elle collabore étroitement avec les producteurs locaux, comme en témoigne, entre autres ses interventions lors des apéros de pays, encore trop peu connus du grand public à son goût. En effet, ces moments de convivialité, permettent de présenter le produit brut, tel que le vend le producteur et le produit fini, une fois cuisiné.

Artisan charcutier médaillé, membre de la confrérie du Cassoulet, cette femme engagée a à cœur de s'investir dans la vie de notre village.

Horaires d'hiver : - Mardi : 7h30 - 12h20, 16h - 18h30

- Mercredi : 7h30 - 12h30

- Jeudi : 7h30 - 12h20, 16h - 18h30

- Vendredi : 7h30 - 12h20, 16h - 18h30

- Samedi : 7h30 - 12h20, 16h - 18h30

- Dimanche : 8h - 12h

Tél : 04.11.66.96.87



Le tri sélectif
Episode 1 : La poubelle Jaune

Tous les emballages acier et aluminium :

- Boîtes de conserve,
- Canettes,
- Barquette en aluminium,
- Bidon de sirop,
- Bombe de chantilly,
- Aérosols vides,
- Couvercles de bocaux



Tous les emballages plastiques :

- Les barquettes en plastique,
- Les barquettes en polystyrène,
- Les pots de yaourt,
- Les pots de beurre,
- Les pots de crème,
- Les tubes de dentifrice,
- Les sacs plastiques...

Tous les papiers :

- Les journaux,
- Les magazines, ...

Conseils :

- *Penser à retirer les films plastiques autour des revues.*
- *Ne pas déchirer les feuilles en petits morceaux et éviter de les froisser.*

Tous les emballages en carton :

- Cartonnette,
- Briques, ...

Conseils :

- *Ne pas laver les briques alimentaires avant de les déposer dans la caisse jaune.*
- *Séparer les emballages carton de leurs suremballages en plastique (barquettes, sachets, films)*
- *Penser à visser les bouchons.*
- *Apporter les gros cartons d'emballage marron en déchetterie.*

Tous les flacons et bouteilles en plastique coloré, opaque ou encore transparent :

- Les bouteilles d'huile,
- Les flacons de gel douche,
- Les bidons de 5L d'eau, ...

Conseils :

- *Penser à bien vider les contenants.*
- *Ne pas laver les emballages.*
- *Ecraser les bouteilles dans le sens de la hauteur.*
- *Penser à visser les bouchons sur les bouteilles pour qu'ils soient recyclés.*

Déchetterie la plus proche :

A CASTELNAUDARY, rue du Président

Ouverte tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 17h sauf le dimanche

SMICTOM Tel : 04 11 21 00 24